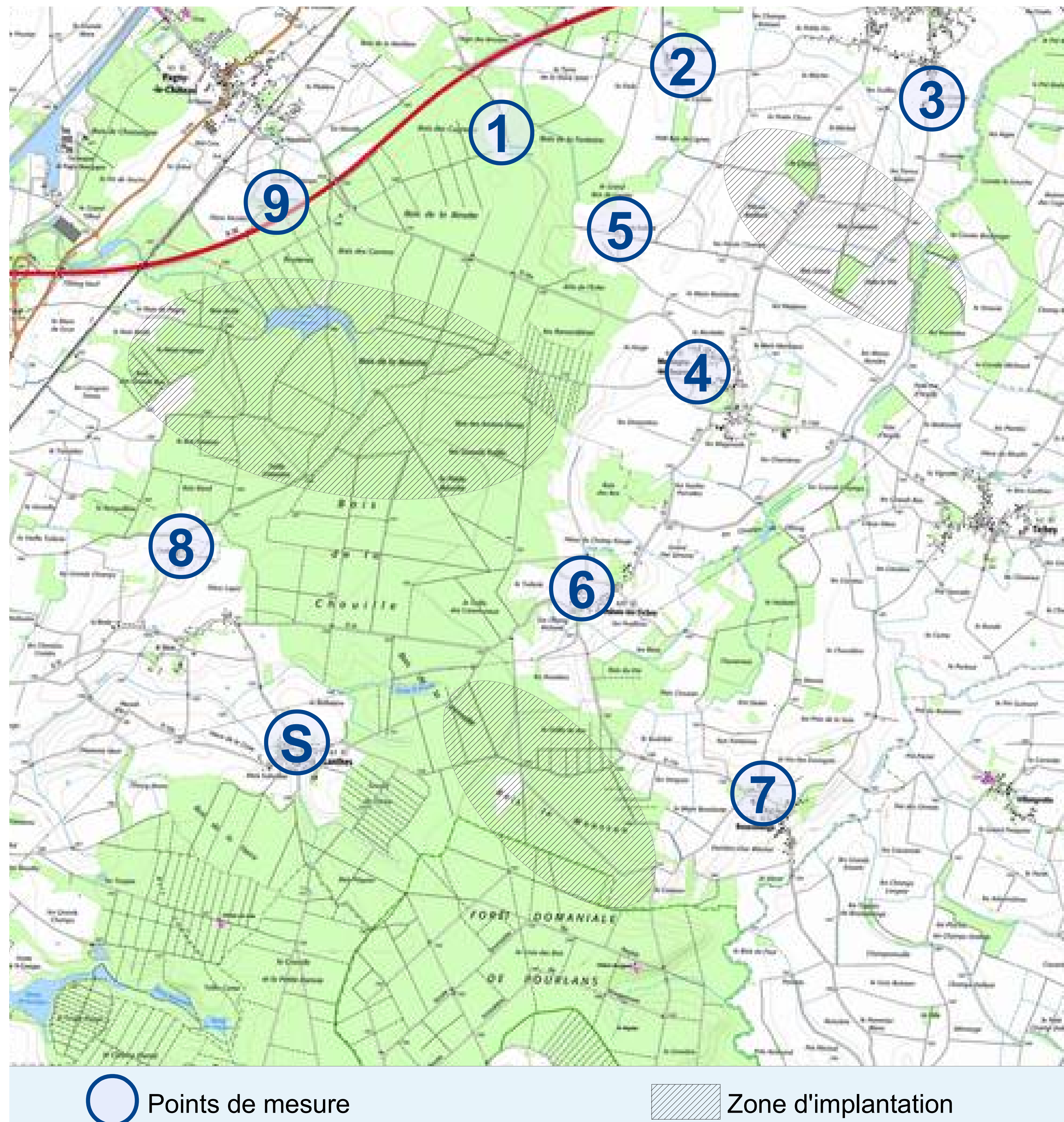


# PROJET DU PARC ÉOLIEN DES RIVES DE SAÔNE

## Une étude acoustique approfondie

- **12** points de mesures acoustiques du 14 mai au 19 juin 2019 à l'aide de micros au plus près des habitations les plus proches des zones d'implantation potentielle dans différentes conditions de vent (directions et vitesses de vent différentes)



*Localisation des points de mesures acoustiques - © GAMBA Acoustique*

## Une simulation informatique une fois l'implantation finale retenue

- Pour évaluer le bruit des éoliennes sur tous les points de mesures
- Pour vérifier si la réglementation en vigueur est respectée
- Sinon, élaboration d'un plan de bridage (ralentissement ou arrêt d'une ou plusieurs éoliennes pour une certaine direction et vitesse de vent par exemple)

Une réception acoustique sera réalisée au cours de la première année d'exploitation du parc éolien afin de vérifier que les seuils sont respectés. Dans le cas contraire, un nouveau plan de bridage sera réalisé.